



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 8 décembre 2008**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 2 décembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 15 décembre 2008

**Aménagement de voirie et réseaux liaison Rue de l'Aérodrome/Rue  
de la Moie - liaison Rue Renan/Rue Diderot - appels d'offres lots 1 à  
8 - autorisation de signature des marchés**

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORSTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS -

**Secrétaire de séance :** M. Gérard ZABATTA -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Chantal BARRE donne pouvoir à Josiane METAYER –  
Françoise BILLY donne pouvoir à Michel GENDREAU –  
Geneviève RIZZI donne pouvoir à Geneviève GAILLARD –  
Julie BIRET donne pouvoir à Frédéric GIRAUD –  
Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA -

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Nathalie BEGUIER -

**CONSEIL MUNICIPAL DU 8 décembre 2008**

DELIBERATION D20080518

## lots 1 à 8 - autorisation de signature des marchés

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de l'aménagement des zones à urbaniser, le Conseil Municipal a délibéré sur la mise en place de la participation pour voirie et réseaux :

- lors de sa séance du 21 septembre 2007 pour la voie de liaison Rue Renan/Rue Diderot ;
- lors de sa séance du 17 novembre 2008 pour la voie de liaison Rue de l'Aérodrome/Rue de la Moie.

La voie de liaison Renan/Diderot assure la desserte d'une zone à urbaniser d'une superficie de 3,5 ha sur laquelle

- un permis de construire groupé de 30 maisons individuelles a été autorisé,
- un permis de construire de 7 pavillons individuels est en cours d'instruction,
- il reste environ 1,5 ha à aménager sur cette zone dont 4500 m<sup>2</sup> appartiennent à la Ville de Niort, sur lesquels est envisagée la construction de logements sociaux.

La voie de liaison Aérodrome/Moie assure la desserte :

- de la zone à urbaniser à usage d'habitation Aérodrome-Bellevue d'une superficie d'environ 7 ha,
- de la zone à urbaniser à vocation d'équipements collectifs sur laquelle la future caserne des sapeurs pompiers est en cours de construction,
- de la zone à vocation d'activités située entre la caserne des pompiers et le rond-point de l'Avenue de Limoges.

Sur cette zone la Ville de Niort est propriétaire :

- de 1,5 ha de la zone à urbaniser à usage d'habitat sur lesquels sont envisagés la construction de 24 logements sociaux et de deux masses divisibles non encore affectées ;
- d'un ensemble de parcelles de 1,5 ha sur le site d'anciennes carrières qui devront faire l'objet d'étude en vue de la réutilisation des terrains ;
- de la plupart des terrains de la zone à usage d'activités sur laquelle un permis d'aménager est proposé.

L'opération Renan/Diderot comprend des voiries sur 285 ml divisées en tranche ferme pour la desserte des parcelles qui font l'objet des deux permis de construire, une première tranche conditionnelle pour assurer la desserte du reste de la zone, et une seconde tranche conditionnelle prévue pour assurer la liaison entre la rue Renan et la rue Corneille.

L'opération Aérodrome/Moie comprend une voie de 525 ml reliant la rue de l'Aérodrome au rond-point de l'Avenue de Limoge ainsi que deux voies de desserte de la caserne des pompiers :

- la première à l'intérieur de la zone d'activités servant de voie de raccordement du Centre de Secours au rond-point de l'Avenue de Limoges,
- la seconde pour la desserte de 10 logements en accompagnement de la caserne.

Au titre du développement durable, le projet Renan/Diderot assure un traitement des eaux pluviales par infiltration sans nécessiter la mise en place de réseaux. Par ailleurs les appareils d'éclairage public comprendront des réducteurs de puissance permettant une économie d'énergie.

Le projet Aérodrome/Moie prévoit des flux différenciés entre les piétons, les cycles et les autres véhicules avec des surlargeurs végétalisées. Une étude géotechnique a révélé l'existence de matériaux calcaire de qualité dont le traitement avec un liant hydraulique permettra d'économiser des matériaux concassés dioritiques.

De même que pour l'opération Renan/Diderot l'éclairage public sera doté de réducteurs de puissance.

Par ailleurs, d'anciennes carrières sur les terrains voisins appartenant à la Ville de Niort présentent un dénivelé important avec le terrain naturel ce qui permettra une réutilisation des remblais localement sans surcoût de transport.

Les dépenses sont inscrites au chapitre 21 – fonction 82411 – article 2151.

Dans le cadre de la procédure de consultation par appel d'offres, la commission d'appel d'offres, réunie le 1<sup>er</sup> décembre 2008, a procédé à la désignation des attributaires des marchés de travaux pour les lots 1 à 8.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les marchés de travaux ;
- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les marchés :

#### Opération Aéroport/Moie

- lot 1 – voirie et réseaux divers

Avec l'entreprise EUROVIA	pour un montant de 413 057,37 € HT	soit 494 016,61 TTC
---------------------------	------------------------------------	---------------------

- lot 2 – Réseaux d'eau potable

avec l'entreprise INEO	pour un montant de 115 638,50 € HT	soit 138 303,65 TTC
------------------------	------------------------------------	---------------------

- lot 3 – Eclairage Public

avec l'entreprise ETDE	pour un montant de 97 168,39 € HT	soit 116 213,40 TTC
------------------------	-----------------------------------	---------------------

- lot 4 – Espaces-Verts

avec l'entreprise VIVATYS	pour un montant de 29 046,18 € HT	soit 34 739,23 € TTC
---------------------------	-----------------------------------	----------------------

#### Opération Renan/Diderot

- lot 5 – voirie et réseaux divers

avec l'entreprise EUROVIA		
Tranche ferme	pour un montant de 79 863,40 € HT	soit 95 516,63 € TTC
Tranche conditionnelle 1	pour un montant de 51 715,95 € HT	soit 61 852,28 € TTC
Tranche conditionnelle 2	pour un montant de 15 017,80 € HT	soit 17 961,29 € TTC
TOTAL	146 597,15 € HT	175 330,20 € TTC

- lot 6 – adduction d'eau potable

avec l'entreprise INEO		
Tranche ferme	pour un montant de 26 758,00 € HT	soit 32 002,57 € TTC
Tranche conditionnelle 1	pour un montant de 29 949,00 € HT	soit 35 819,00 € TTC
TOTAL	56 707,00 € HT	67 821,57 € TTC

- lot 7 – éclairage public

avec l'entreprise ETDE		
Tranche ferme	pour un montant de 10 712,80 € HT	soit 12 812,51 € TTC
Tranche conditionnelle 1	pour un montant de 6 021,40 € HT	soit 7 201,59 € TTC
Tranche conditionnelle 2	pour un montant de 2 827,00 € HT	soit 3 381,09 € TTC
TOTAL	19 561,20 € HT	23 395,19 € TTC

- lot 8 – espaces verts

avec l'entreprise ISS Espaces Verts		
Tranche ferme	pour un montant de 4 438,90 € HT	soit 5 243,14 € TTC

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 44  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 1

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**